

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.06.2021

Révision: 18.06.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** *Metaflux 70-81 Lubrifiant Metallique Spray*

· **UFI:** *DM92-90E3-F00M-H54J*

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation** *Lubrifiant*

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur:**

Producteur:

Metaflux International AG

Industriestrasse 11

CH-4313 Möhlin

Tel.: +41 (0)61-851 08 00

Fax: +41 (0)61-851 08 08

E-mail: info@metaflux.com

Internet : www.metaflux.com

Fournisseur:

SODITEC S.A.S.

24, Rue Joseph Marie Jacquard - BP 40180

F-67400 Illkirch

Tel: +33 (0)38-855 29 40

E-mail: info.soditec@metaflux.fr

Internet : www.metaflux.fr

· **Service chargé des renseignements:** *+33 (0)38-855 29 40*

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** *+33 (0)14-542 59 59 ORFILA (Information- I.N.F.S.)*

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Aerosol 1 H222-H229 Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

L'identification d'un risque d'aspiration (Asp. Tox. 1 H304) ne est pas nécessaire pour les aérosols.

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07 GHS09

· **Mention d'avertissement** *Danger*

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

Hydrocarbures, C6, iso-alcanes, <5 % n-hexane

Hydrocarbures, C7,n-alcanes, iso-alcanes,cyclo-alcanes.

Hydrocarbures, C6-C7, iso-alcanes, cyclo-alcanes,

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.06.2021

Révision: 18.06.2021

Nom du produit: Metaflux 70-81 Lubrifiant Metallique Spray

(suite de la page 1)

dioxyde de titane

· Mentions de danger

H222-H229 **Aérosol extrêmement inflammable. Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.**

H315 **Provoque une irritation cutanée.**

H336 **Peut provoquer somnolence ou vertiges.**

H411 **Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.**

· Conseils de prudence

P102 **Tenir hors de portée des enfants.**

P210 **Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.**

P211 **Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.**

P251 **Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.**

P260 **Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.**

P271 **Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.**

P280 **Porter des gants de protection.**

P312 **Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.**

P410+P412 **Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.**

P501 **Éliminer le contenant avec son contenu comme déchet spécial.**

· Indications complémentaires:

Attention! Des gouttelettes respirables dangereuses peuvent se former lors de la pulvérisation. Ne pas respirer les aérosols ni les brouillards.

· 2.3 Autres dangers
· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 75-28-5 EINECS: 200-857-2 Reg.nr.: 01-2119485395-27	Isobutane (<0,1% 1,3-butadiene) Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Liq.), H280	25-50%
CAS: 74-98-6 EINECS: 200-827-9 Reg.nr.: 01-2119486944-21	propane Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Liq.), H280	10-25%
CAS: 64742-49-0 Numéro CE: 931-254-9 Reg.nr.: 01-2119484651-34	Hydrocarbures, C6, iso-alcanes, <5 % n-hexane Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	≥10-<15%
CAS: 92045-53-9 Numéro CE: 927-510-4 Reg.nr.: 01-2119475515-33	Hydrocarbures, C7,n-alcanes, iso-alcanes,cyclo-alcanes. Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	≥2,5-<10%
CAS: 106-97-8 EINECS: 203-448-7 Reg.nr.: 01-2119474691-32	n-Butane (< 0,1 % 1,3-butadiene) Flam. Gas 1A, H220; Press. Gas (Liq.), H280	2,5-10%
CAS: 7429-90-5 EINECS: 231-072-3 Reg.nr.: 01-2119529243-45	Aluminium en poudre (stabilisée) Flam. Sol. 1, H228; Water-react. 2, H261	2,5-10%
CAS: 13463-67-7 EINECS: 236-675-5 Reg.nr.: 01-2119489379-17	dioxyde de titane Carc. 2, H351	2,5-10%
CAS: 64742-49-0 Numéro CE: 926-605-8 Reg.nr.: 01-2119486291-36	Hydrocarbures, C6-C7, iso-alcanes, cyclo-alcanes, Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H336	≥0,25-<2,5%

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité


selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.06.2021

Révision: 18.06.2021

Nom du produit: Metaflux 70-81 Lubrifiant Metallique Spray

CAS: 7440-66-6
EINECS: 231-175-3

zinc en poudre - poussières de zinc (stabilisées)
 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410

(suite de la page 2)

≥0,25-≤1%

· Indications complémentaires:

toute entrée dans la colonne EC commençant par le nombre "9" est un numéro de liste provisoire délivré par l'ECHA dans l'attente de la publication d'un numéro d'inventaire CE officiel pour la substance.
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Remarques générales:

Amener les sujets à l'air frais.

Ne pas laisser les sujets sans surveillance.

· **Après inhalation:** En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

· **Après ingestion:**

NE PAS faire vomir. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Appeler immédiatement un médecin.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Risque d'explosion par échauffement

· 5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un vêtement de protection totale.

· **Autres indications** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles.

· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.06.2021

Révision: 18.06.2021

Nom du produit: Metaflux 70-81 Lubrifiant Metallique Spray

(suite de la page 3)

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

Récipient sous pression: A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C (par exemple, aux lampes à incandescence). Ne pas percer ou brûler, même après usage.

Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· Stockage:

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.

· Indications concernant le stockage commun: Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.

· Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

· Température de stockage recommandée: 15 - 35°C, max. 50°C

· Classe de stockage: 2B (Aerosols)

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

75-28-5 Isobutane (<0,1% 1,3-butadiene)

TWA (France) Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm

106-97-8 n-Butane (< 0,1 % 1,3-butadiene)

VLEP (France) Valeur à long terme: 1900 mg/m³, 800 ppm

110-54-3 n-hexane

VLEP (France) Valeur à long terme: 72 mg/m³, 20 ppm
R2

IOELV (EU) Valeur à long terme: 72 mg/m³, 20 ppm

· DNEL

64742-49-0 Hydrocarbures, C6, iso-alcanes, <5 % n-hexane

Oral	DNEL Endverbraucher/ Consumers / Consommateur	1.301 mg/kg BW/day (.)
Dermique	DNEL - Endverbraucher/ Consumers / Consommateur	1.377 mg/kg BW/day (.)
Inhalatoire	DNEL Arbeiter / Workers/ Travailleur	13.964 mg/kg BW/day (.)
	DNEL Endverbraucher/ Consumers / Consommateur	1.137 mg /m ³ (.)
	DNEL Arbeiter / Workers/ Travailleur	5.306 mg /m ³ (.)

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.06.2021

Révision: 18.06.2021

Nom du produit: **Metaflux 70-81 Lubrifiant Metallique Spray**

(suite de la page 4)

92045-53-9 Hydrocarbures, C7,n-alcane, iso-alcane,cyclo-alcane.

Oral	DNEL Endverbraucher/ Consumers / Consommateur	149 mg/kg BW/ day (hum) chronische Exposition, Systemische Wirkungen/ chronic Exposition, systemic effects/ Chronique Exposition, Systémique Effets
Dermique	DNEL - Endverbraucher/ Consumers / Consommateur	149 mg/kg BW /day (.) chronische Exposition, Systemische Wirkungen/ chronic Exposition, systemic effects/ Chronique Exposition, Systémique Effets
	DNEL Arbeiter / Workers/ Travailleur	300 mg/kg BW /day (.) chronische Exposition, Systemische Wirkungen/ chronic Exposition, systemic effects/ Chronique Exposition, Systémique Effets
Inhalatoire	DNEL Endverbraucher/ Consumers / Consommateur	477 mg /m3 (.) chronische Exposition, Systemische Wirkungen/ chronic Exposition, systemic effects/ Chronique Exposition, Systémique Effets
	DNEL Arbeiter / Workers/ Travailleur	2.085 mg /m3 (.)
64742-49-0 Hydrocarbures, C6-C7, iso-alcane, cyclo-alcane,		
Oral	DNEL Endverbraucher/ Consumers / Consommateur	1.301 mg/kg BW/ day (.)
Dermique	DNEL - Endverbraucher/ Consumers / Consommateur	1.377 mg/kg BW /day (.)
	DNEL Arbeiter / Workers/ Travailleur	13.964 mg/kg BW /day (.)
Inhalatoire	DNEL Endverbraucher/ Consumers / Consommateur	1.131 mg /m3 (.)
	DNEL Arbeiter / Workers/ Travailleur	5.306 mg /m3 (.)

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition**Equipement de protection individuel:****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Protection respiratoire:

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Filtre A/P2

Protection des mains:

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.06.2021

Révision: 18.06.2021

Nom du produit: Metaflux 70-81 Lubrifiant Metallique Spray

(suite de la page 5)

· Matériau des gants

En cas de contamination: gants en nitrile (EN 374 ;0,4 mm; permeation >480min)

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

*Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
> 480 min*

· Protection des yeux:


en cas de contamination des yeux: Lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
· Indications générales
· Aspect:

Forme:	Liquide
Couleur:	Gris
Odeur:	Caractéristique
Seuil olfactif:	Non déterminé.

· valeur du pH: Non applicable.

· Changement d'état

Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	-44 °C <i>Les données se rapportent au propellant</i>

· Point d'éclair -97 °C
Rapportent au propellant

· Inflammabilité (solide, gaz): Non applicable.

· Température d'inflammation: 365 °C

· Température de décomposition: Non déterminé.

· Température d'auto-inflammabilité: *Le produit ne s'enflamme pas spontanément.*

· Propriétés explosives: *Risque d'explosion a une temperature > 50°C. En usage la formation de mélanges explosives avec air est possible*

· Limites d'explosion:

Inférieure:	1,7 Vol %
Supérieure:	10,9 Vol %

· Pression de vapeur: Non déterminé.

· Pression (20°C) à 20 °C 3,5-5,0 bar

· Densité à 20 °C: 0,692 g/cm³

· Densité relative Non déterminé.

· Densité de vapeur: Non déterminé.

· Taux d'évaporation: Non applicable.

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: *Pas ou peu miscible*

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.06.2021

Révision: 18.06.2021

Nom du produit: Metaflux 70-81 Lubrifiant Metallique Spray

(suite de la page 6)

· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	ca. 20 %
VOC (CE)	69,60 %
COV	69,60 %
Teneur en substances solides:	ca. 30 %
· 9.2 Autres informations	
Autres indications	Les vapeurs sont plus lourdes que l'air.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Risque d'explosion par échauffement >50°C.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Un contact avec l'eau provoque la libération de gaz combustibles.
En usage la formation de mélanges explosives avec air est possible.
- **10.4 Conditions à éviter**
Températures >50°C
Éviter les sources d'ignition de près (étincelles, flammes, feu).
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus
- **Indications complémentaires:** durée de stockage jusqu'à 24 mois.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
75-28-5 Isobutane (<0,1% 1,3-butadiene)		
Inhalatoire	LC50/4 h	>20 mg/l (rat)
74-98-6 propane		
Inhalatoire	LC50/4 h	>20 mg/l (rat)
	LC50 /15 min	1.443 mg/l (rat)
64742-49-0 Hydrocarbures, C6, iso-alcanes, <5 % n-hexane		
Oral	LD50	>16.750 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3.350 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	>259 mg/l (rat)
106-97-8 n-Butane (< 0,1 % 1,3-butadiene)		
Inhalatoire	LC50/4 h	658 mg/l (rat)
13463-67-7 dioxyde de titane		
Oral	LD50	>20.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>10.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	>6,82 mg/l (rat)

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.06.2021

Révision: 18.06.2021

Nom du produit: Metaflux 70-81 Lubrifiant Metallique Spray

(suite de la page 7)

64742-49-0 Hydrocarbures, C6-C7, iso-alcanes, cyclo-alcanes,

Oral	LD50	>16.750 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>3.350 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	>259 mg/l (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Irritant
Provoque une irritation cutanée.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Toxique chez les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
Toxique pour les organismes aquatiques.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
aérosols vides: recyclage
aérosols non-vides: à éliminer avec déchets spéciaux
Remettre à la collecte des déchets toxiques ou apporter au dépôt pour déchets dangereux.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.06.2021

Révision: 18.06.2021

Nom du produit: Metaflux 70-81 Lubrifiant Metallique Spray

(suite de la page 8)

· Catalogue européen des déchets

16 00 00	DÉCHETS NON DÉCRITS AILLEURS SUR LA LISTE
16 05 00	gaz en récipients à pression et produits chimiques mis au rebut
16 05 04*	gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

· Emballages non nettoyés:
· Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU
· ADR, IMDG, IATA

UN1950

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
· ADR

1950 AÉROSOLS, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

· IMDG

AEROSOLS (Naphtha (petroleum), hydrotreated, light, HEPTANES), MARINE POLLUTANT

· IATA

AEROSOLS, inflammable

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
· ADR

· Classe

2 5F Gaz.

· Étiquette

2.1

· IMDG

· Class

2.1

· Label

2.1

· IATA

· Class

2.1

· Label

2.1

· 14.4 Groupe d'emballage
· ADR, IMDG, IATA

néant

· 14.5 Dangers pour l'environnement:

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : Hydrocarbures, C6, iso-alcanes, <5 % n-hexane

· Marine Pollutant:

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· Marquage spécial (ADR):

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· 14.6 Précautions particulières à prendre par
l'utilisateur

Attention: Gaz.

· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): -

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.06.2021

Révision: 18.06.2021

Nom du produit: Metaflux 70-81 Lubrifiant Metallique Spray

(suite de la page 9)

· No EMS:	F-D,S-U
· Stowage Code	SW1 Protected from sources of heat. SW22 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Category A. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Category B. For WASTE AEROSOLS: Category C, Clear of living quarters.
· Segregation Code	SG69 For AEROSOLS with a maximum capacity of 1 litre: Segregation as for class 9. Stow "separated from" class 1 except for division 1.4. For AEROSOLS with a capacity above 1 litre: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2. For WASTE AEROSOLS: Segregation as for the appropriate subdivision of class 2.
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	IL
· Quantités limitées (LQ)	Code: E0
· Quantités exceptées (EQ)	Non autorisé en tant que quantité exceptée
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	D
· Remarques:	Quantité limitée Mentionner au document transport: mode de transport suivant le chapitre 3.4 ADR
· IMDG	IL
· Limited quantities (LQ)	Code: E0
· Excepted quantities (EQ)	Not permitted as Excepted Quantity
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 1950 AÉROSOLS, 2.1, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Catégorie SEVESO**
P3a AÉROSOLS INFLAMMABLES
E2 Danger pour l'environnement aquatique
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 150 t**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t**
- **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**
Aucun des composants n'est compris.

(suite page 11)

FR

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.06.2021

Révision: 18.06.2021

Nom du produit: Metaflux 70-81 Lubrifiant Metallique Spray

(suite de la page 10)

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Prescriptions nationales:**

· **Indications sur les restrictions de travail:**

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

Classe	Part en %
I	0,6
NK	19,0

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H228 Matière solide inflammable.

H261 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Gas 1A: Gaz inflammables – Catégorie 1A

Aerosol 1: Aérosols – Catégorie 1

Press. Gas (Liq.): Gaz sous pression – Gaz liquéfié

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Sol. 1: Matières solides inflammables – Catégorie 1

Water-react. 2: Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables – Catégorie 2

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**